

Formation DS12 : Gérer et optimiser la durée du travail dans la CCN66/CHRS

1 jour

Dernière modification le 24 novembre 2022

Présentation

L'élaboration des plannings de travail est une tâche ardue au regard de la complexité des règles légales et conventionnelles à respecter. En outre, il est important que l'organisation du temps de travail des salariés soit optimisée pour permettre une prise en charge optimale des personnes accompagnées et une rationalisation des couts du fait d'un contexte financier de plus en plus constraint. Les différentes lois successives sur le temps de travail ont permis d'apporter plus de souplesse dans l'organisation du temps de travail. Nous verrons donc les possibilités offertes pour mieux adapter son organisation du temps de travail au besoin de l'activité des établissements et services.

Objectifs de la formation

Maitriser les règles légales et conventionnelles applicables à l'élaboration du planning

Connaitre les différents dispositifs d'aménagement du temps de travail

Identifier les moyens disponibles pour optimiser la gestion du temps de travail

Public

Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Notions en droit social

Programme

Temps de travail et hiérarchie des normes

La notion de temps de travail effectif

Définition du temps de travail effectif

Particularités en matière de trajet, d'astreintes

Les règles de gestion du planning

Les durées maximales de travail quotidiennes et hebdomadaires

Les temps de pause

Le repos quotidien : principe et exception

Le repos hebdomadaire légal et conventionnel

L'amplitude : définition et impacts

Les jours fériés

Le travail de nuit

Les outils d'aménagement du temps de travail

Le déclenchement des heures supplémentaires

Les dispositifs conventionnels : cycle, modulation, JRTT

La souplesse créée par la loi du 20 août 2008 : organisation pluri-hebdomadaire ou annuelle

Les plus de la formation



Méthode pédagogique expositive et interactive



Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expérience



Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- La gestion des congés payés et des congés trimestriels dans la CCN66 - DS5

Dates

En inter - Présentiel:

18 juin 2026 à Paris

17 novembre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

25 et 26 février 2026 - de 14h00 à 17h30

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

365 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

475 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

En inter - Distanciel

Tarifs 2026

Adhérents

345 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

455 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02